



Rapport annuel
2011

Table des matières

Message de la rectrice.....	01
Temps forts	02
Bilan	04
Objectifs	05
Enseignement.....	06
Qualité.....	10
Recherche et valorisation de la recherche.....	12
Distinctions et prix.....	14
Gestion.....	16
Personnel.....	16
Finances.....	18
Sport.....	20
Charte.....	21

Remarque liminaire

Un document plus détaillé intitulé « Rapport de gestion 2011 » est disponible à l'adresse www.unine.ch.



L'UNIVERSITE EN CHIFFRES

5 facultés

4'378 étudiants

(59% d'étudiantes) dont plus 1'350 en master

560 doctorants (40% hors CH)

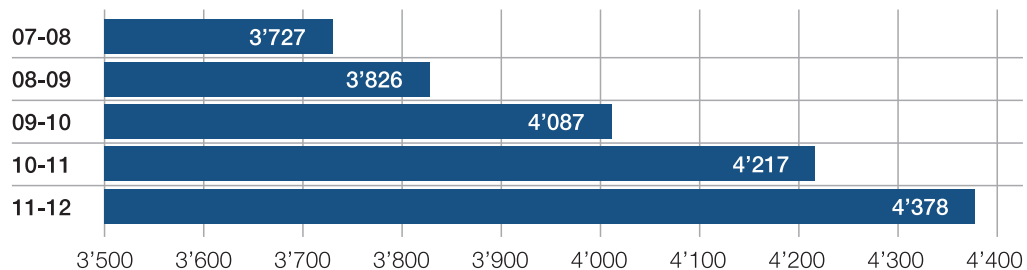
939 titres délivrés

725 équivalents plein temps

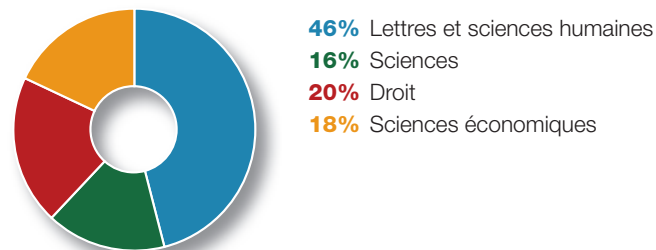
(plus de 1'000 personnes)

132.5 millions de budget

Evolution du nombre d'étudiants



Répartition des étudiants par faculté



Impressum

Imprimé sur papier certifié FSC par IJC, St-Imier

Layout et mise en page par LEITMOTIV, Neuchâtel

Layout couverture par Inox, Neuchâtel

Photos de Guillaume Perret, sauf: p.1,6,10 et 12 Ana Feric, p.17 Yves André, p.19 Anita Schlaefli, p.20 Shutterstock



Martine Rahier
Rectrice

L'année 2011 a été riche tant sur le plan de l'enseignement et de la recherche que sur le plan de la qualité et de la durabilité. Cette année a vu aussi une modernisation de la gestion de notre Alma mater et l'élaboration de la Charte de l'Université.

Enseignement

Les dernières licences ont été décernées en novembre dernier et désormais toutes les facultés sont entièrement à l'heure de Bologne. L'année 2011 a été marquée par une progression sensible du nombre d'étudiants qui a passé de 4'217 à 4'378. On note avec satisfaction que le bachelor attire toujours plus d'étudiants de l'Arc jurassien alors que le master draine des étudiants de toute la Suisse et de l'étranger.

Afin de préserver la qualité de l'encadrement, de nombreux postes d'assistants doctorants, de chargés d'enseignement ou de post-doctorants ont été créés.

Par ailleurs trois nouvelles formations ont été mises sur pied : un master commun bilingue français/allemand en histoire, avec l'Université de Lucerne, à la Faculté des lettres et sciences humaines, une orientation de master bilingue français/anglais intitulée *Business and Tax Law*, à la Faculté de droit et une orientation de bachelor en ressources humaines à la Faculté des sciences économiques.

Recherche et valorisation de la recherche

L'année dernière, ce ne sont pas moins de 161 projets de recherche du Fonds national suisse (FNS) de la recherche scientifique (dont 46 nouveaux projets) et 13 projets de l'Union européenne (dont 4 ouverts en 2011) qui ont été gérés, pour une enveloppe financière globale de près de 24 millions de francs.

Soucieuse de répondre aux besoins de la société, l'Université de Neuchâtel met l'accent sur la valorisation de la recherche. Durant l'année sous revue, une centaine de contrats ont été traités dont près de la moitié ont été signés, représentant 4.5 millions de francs.

Dans le même ordre d'idée, relevons également la mise sur pied par la Faculté des sciences de la première formation continue en géothermie profonde qui a permis le transfert de connaissances très pointues à une trentaine d'ingénieurs et d'architectes suisses et européens en matière d'énergie renouvelable.

Qualité et durabilité

La qualité de l'enseignement et de la recherche et la durabilité sont des préoccupations constantes au sein de l'Université de Neuchâtel. En 2011, trois cursus et 376 enseignements ont été évalués. Par ailleurs, une base de données concernant les publications et les recherches a été mise sur pied et est accessible au public depuis le printemps 2012, ce qui donne plus de visibilité aux activités scientifiques de nos chercheurs.

Sur le plan de la durabilité, l'UniNE, en partenariat avec l'Association Ecoparc, a lancé plusieurs actions pour sensibiliser la communauté universitaire aux bonnes pratiques. Elle a adhéré aussi à une plate-forme de covoiturage ouverte aux collaborateurs et aux étudiants et enfin, elle a obtenu deux distinctions du programme Energo récompensant les mesures d'économie d'énergie prises dans deux de ses bâtiments.

Gestion et contrôle interne

Au niveau de la gestion, de nombreux règlements concernant tant les fonds de tiers que les congés scientifiques ou les décharges d'enseignement ont été adoptés. C'est en 2011 aussi que le système de contrôle interne a été optimisé, garantissant à la fois un meilleur suivi de l'atteinte des objectifs stratégiques et une surveillance accrue des risques financiers et du respect de la conformité de nos activités à l'ensemble des bases légales.

Elaboration de la Charte de l'Université

La Charte de l'Université de Neuchâtel a été discutée au Sénat et acceptée par le Conseil de l'Université. Ainsi, l'ensemble des valeurs et principes fondamentaux de l'Alma mater sont désormais consignés dans un document officiel.

Je me plais à relever l'important travail accompli par les vice-rectrices et le vice-recteur et tiens à remercier sincèrement toutes celles et tous ceux qui ont contribué, par leur travail et par leur engagement, à rendre notre Université encore plus performante et plus attractive. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je m'engage pour un second mandat à la tête de l'Université de Neuchâtel.

Temps forts



JANVIER

Le film d'un étudiant de l'UniNE présenté à Soleure

Anthropologie et cinéma font bon ménage. C'est ce que prouve Alain Guillebeau, un étudiant en master de l'Université de Neuchâtel dont le film, *Steff la Cheffe - im Momänt*, réalisé dans le cadre de ses études, est sélectionné aux Journées de Soleure.

Des biologistes de l'UniNE coordonnent un projet européen de 2 millions de francs

InvaVol, un projet international conçu par Ted Turlings, directeur du Pôle de recherche national Survie des plantes, a obtenu près de 1.5 million d'euros de l'European Science Foundation. Ce projet étudiera les conséquences d'insectes envahissants sur les signaux volatils responsables des interactions entre plantes et insectes.

FÉVRIER

Résultats du rapport d'audit : pas de malversation, le Conseil d'Etat renouvelle sa confiance

En octobre 2010, le Conseil d'Etat et le Conseil de l'Université ont décidé de mener une analyse externe concernant des questions précises relatives à la gestion de l'Université de Neuchâtel. Cette analyse avait notamment pour objectif de faire toute la lumière sur plusieurs allégations portées à la connaissance du gouvernement cantonal par un ancien cadre supérieur de l'UniNE suite à la suppression de sa fonction. La société d'audit n'a relevé aucun cas de malversation mais elle propose, dans ses conclusions, plusieurs mesures visant à améliorer les procédures au sein de l'UniNE. Le Conseil d'Etat confirme sa confiance dans le rectorat de l'UniNE.

Les universités de Neuchâtel et de Lucerne lancent un Master bilingue en histoire

Unique en Suisse, ce master permettra aux étudiants, d'une part de s'initier aux sources historiques dans les deux langues nationales et, d'autre part, d'augmenter leurs chances sur le marché du travail grâce à leur maîtrise du bilinguisme.

MARS

L'Université de Neuchâtel et l'OFS renforcent leur collaboration

L'Institut de statistique de la Faculté des sciences économiques de l'Université de Neuchâtel, qui a notamment contribué à la mise en place du nouveau système de recensement de la population, a vu augmenter le montant annuel de la subvention qui lui est accordée par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

AVRIL

Mobilisation pour une gestion responsable des ressources à l'UniNE

L'Université de Neuchâtel lance un projet visant à favoriser toutes les initiatives qui intègrent la dimension du développement durable dans l'enseignement, la recherche et la gestion des ressources énergétiques. En collaboration avec l'Association Ecoparc, elle a élaboré un site internet qui met en valeur ce que l'UniNE réalise dans ce domaine, au niveau académique, dans la gestion des ressources et infrastructures, et par des actions qui mobilisent toute la communauté universitaire.

JUIN

Explorer Hanoï, Ouagadougou, Palerme et Neuchâtel de façon ludique et surprenante

La Case à chocs était pleine à craquer, le 25 juin, pour le vernissage de l'exposition *Cosmopolis – Explorer la mondialisation des villes*. Contribution de l'Université de Neuchâtel aux festivités du Millénaire, *Cosmopolis* raconte l'histoire de la mondialisation des villes à l'aube du XXI^e siècle. Cette exposition grand public, qui permet de comprendre les transformations des villes contemporaines de façon ludique et surprenante, s'est tenue du 26 juin au 10 septembre à la Case à chocs à Neuchâtel.

AOÛT

Interactions plantes-insectes : 1.6 million de francs pour un projet interdisciplinaire

Elaboré par Matthias Erb et Gaétan Glauser dans le groupe FARCE de Ted Turlings, le projet intitulé *The Plant-Insect Interface* devrait permettre de réduire les dégâts provoqués par les insectes herbivores. Financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique dans le cadre de son programme Sinergia, ce projet implique la participation de qua-



Focus fait les étudiants



L'EXPRESS

Vent nouveau sur le Jardin botanique



Le Jardin botanique de l'Université de Neuchâtel a été rénové et sera ouvert au public dès septembre. Le directeur du Jardin, Philippe Gnaegi, et le directeur de l'Université, Philippe Gnaegi, sont à l'origine de ce projet.

L'EXPRESS

L'Université prend de la hauteur



Le conseil d'Etat Philippe Gnaegi annonce une première pour l'Université dans les Montagnes, Premier étape l'année prochaine.

Blick

In der Schweiz erforscht Stressabbau! Doktorfisch geht zur Massage



L'EXPRESS

«N'oubliez jamais de douter»



Université Diplômés en sciences économiques liés avec Alain Beretti.

tre instituts de recherche et recevra un subside de 1.6 million de francs pour une durée de trois ans.

SEPTEMBRE

L'UniNE active dans la lutte contre la sécheresse au Kenya et en Somalie

L'Université de Neuchâtel a accueilli une vingtaine de professionnels du domaine de l'eau et de la santé dans le cadre d'un cours organisé par le Centre d'hydrogéologie et l'unité WATHAB du Comité international de la Croix-Rouge. Le Centre d'hydrogéologie est aussi actif dans le camp de réfugiés de Daadab, au Kenya, dont il gère les puits à distance grâce à un dispositif mis au point en collaboration avec une entreprise d'Auvergnier (NE).

OCTOBRE

Consommation : grande enquête de la FRC en collaboration avec l'UniNE

La FRC va collaborer avec des étudiants de 3^e année de l'Institut de sociologie de l'Université de Neuchâtel à une grande enquête sur le monde de

la consommation. Une première pour les deux partenaires qui permet aux étudiants de se frotter au monde réel et à la FRC de bénéficier de l'expertise académique de jeunes sociologues.

NOVEMBRE

Dies academicus 2011 : le chef du DECS annonce le renouvellement du mandat de la rectrice

Le Conseil d'Etat a renouvelé le mandat de la rectrice, Mme Martine Rahier, à la tête de l'Université de Neuchâtel, pour une nouvelle période de quatre ans, dès août 2012. L'annonce officielle a été faite par le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi, chef du DECS, lors de la cérémonie du Dies academicus, le 5 novembre.

Géothermie profonde : ingénieurs et scientifiques en formation à l'UniNE

Apprendre à des ingénieurs et des scientifiques de la Terre à gérer des projets de géothermie profonde, c'est le but de la formation continue qui a démarré à l'Université de Neuchâtel. Une formation unique en son genre qui s'inscrit dans le cadre du programme GeoNE visant à développer les res-

sources géothermiques du canton de Neuchâtel.

DÉCEMBRE

La bande dessinée entre à l'Université

C'est en décembre qu'a démarré le cycle de master-class en bande dessinée piloté par l'Université de Neuchâtel et qui s'étendra jusqu'en avril 2012. Ce cycle, qui implique des auteurs aussi célèbres que Bilal, Christin, Mézières ou Juillard, réunit les éditions Dargaud et quatre universités réparties entre la région française Rhône-Alpes et la Suisse romande.

Institut SFM : étude sur la politique de migration dans les cantons

Sur mandat de la Commission fédérale pour les questions de migration (CFM), le SFM (Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population) de l'Université de Neuchâtel et le Service de recherche sotomo à Zurich ont enquêté sur la pratique des cantons concernant les questions de migration. L'étude montre que les expériences et besoins différents des cantons mènent à des méthodes différentes dans la pratique.

Les horloges au rubidium : une présence de

Neuchâtel dans l'espace

Le Laboratoire Temps-Fréquence (LTF) de l'Université de Neuchâtel a terminé deux projets d'envergure portant sur les horloges au rubidium pour le compte de l'Agence spatiale européenne (ESA). Ces projets, qui impliquent également l'entreprise neuchâteloise Sprecratime et l'EPFL IMT NE (EPFL Institut de microtechnique, site Neuchâtel), sont destinés aux satellites de télécommunications et à des systèmes de navigation tels que GALILEO (le GPS européen).

Pour en savoir plus



Domaines académiques développés et renforcés par la création de nouveaux postes (nombre de professeurs)

- géothermie (1)
- biologie du sol (1)
- droit des migrations (1)
- droit de l'urbanisme et de l'amélioration du territoire (2)
- géographie politique (1)
- logopédie (1)
- sciences de la communication (1)
- sciences de l'éducation (1).



Le mandat d'objectifs 2009-2012 se base sur les quatre priorités du plan d'intentions : excellence de l'enseignement et de la recherche, réponse aux besoins de la société, développement de l'attractivité, renforcement de l'identité et de la cohésion.

Enseignement et recherche

• Poursuite de la mise en œuvre du mandat d'objectifs

La mise en œuvre du mandat d'objectifs 2009-2012 touche à sa fin. Les acquis académiques sont importants.

• Amélioration du taux d'encadrement

Compte tenu de l'augmentation importante du nombre des étudiants, deux mesures ont été validées par le Conseil de l'Université : la libération, le 2 décembre 2010, d'un montant de 2 millions de francs destiné à l'amélioration de l'encadrement, et complété, au vu des effectifs à la rentrée académique 2011-2012, par un nouveau montant de 1.6 million de francs.

• Poursuite de la mise en place d'un système d'incitation à la recherche

La politique de gestion des overheads du FNS porte clairement ses fruits. Par ailleurs un règlement sur les fonds de tiers a été mis en œuvre et des améliorations ont été apportées au règlement sur les congés scientifiques des professeurs.

• Signature d'une convention de collaboration entre l'UniNE et la BPUN¹

L'Université a intensifié sa collaboration avec la bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN). Dans ce contexte elle participe activement aux travaux visant à la mise en place d'une éventuelle structure cantonale.

¹ Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel

Formation et société

• Elaboration d'une politique en matière de valorisation de la recherche

Le bureau de transfert de savoir et de technologie (TST) de l'UniNE a négocié et/ou suivi 95 contrats en 2011 dont 44 ont été signés, pour un montant total de 4'492'614 francs. Par ailleurs un règlement sur la valorisation de la recherche est en cours d'élaboration.

Attractivité

• Renforcement du positionnement de l'UniNE sur le plan national et international

Le renforcement du fonctionnement en réseau s'est intensifié. Deux professeurs titulaires d'une bourse ERC (European Research Council) ont été engagés.

Pour en savoir plus



Intensification

du fonctionnement en réseau

- **au sein des facultés** : Centres thématiques en Faculté de droit (droit de l'innovation, droit du travail, droit de la santé), Maisons en Faculté des lettres et sciences humaines (Maison d'analyse des processus sociaux, Maison des littératures), Biologie des plantes et interactions du vivant en Faculté des sciences
- **entre facultés** : Centre de droit des migrations (FD et FLSH), Centre en urbanisme et aménagement du territoire (FD et FLSH), Biologie et ethnologie (FS et FLSH)
- **entre universités** : master en biogéosciences (Triangle Azur), Centre de droit des migrations et master en informatique (BeNe-Fri), masters bilingues en droit et en histoire (UniNE – UNILU)
- **au niveau international** : Ecole du Louvre, King's College, Columbia University.

Identité et cohésion

• Développement de l'identité visuelle, mise à disposition d'outils de communication

Un nouveau site internet a été mis en fonction. Il en résulte une facilité d'utilisation accrue et une meilleure stabilité des ressources. L'année 2011 a également été marquée par le début de l'intégration des médias sociaux ainsi que l'introduction d'une nouvelle plateforme pour la revue de presse en ligne.

• Mise en évidence de la dimension « développement durable »

En 2011, l'UniNE a créé, dans le cadre de son partenariat avec l'Association Ecoparc, des pages web (www2.unine.ch/unine/dd) destinées à mettre en évidence les actions entreprises par l'institution pour améliorer la gestion durable de ses ressources et pour promouvoir les questions de durabilité dans la formation et la recherche. Ces pages documentent les thèmes suivants : énergie ; déchets ; mobilité ; consommation responsable ; responsabilité sociale ; enseignement et recherche. Les actions ponctuelles et les campagnes de sensibilisation sont présentées dans les actualités.

Gouvernance et autonomie de gestion

• Mise en œuvre d'une surveillance des risques et opportunités stratégiques

Les cartes des risques et opportunités stratégiques ont été validées par le rectorat.

• Introduction de tableaux de bord prospectifs

En cours de réalisation, de nouveaux outils de pilotage sont actuellement développés.

• Travaux préparatoires à la modification de la Loi sur l'Université

Une commission ad hoc pilotée par le DECS doit être mise sur pied au début de l'année 2012.



Objectifs

Mandat d'objectifs 2009-2012

Enseignement et recherche

- Création d'un poste de maître d'enseignement et de recherche à 80% en agro-écologie.
- Mise en œuvre des mesures d'amélioration de l'encadrement.
- Mise à disposition d'une base de données relative aux publications et recherches effectuées à l'UniNE.
- Création d'un centre de langues.
- Participation aux travaux cantonaux concernant la création d'une bibliothèque multi-sites neuchâteloise (BMN).

Formation et société

- Mise en œuvre d'un règlement sur la valorisation de la recherche.
- Participation à la réflexion concernant la place de la formation tertiaire neuchâteloise (rapport Barbara Haering).

Attractivité

- Elaboration d'un bilan concernant l'impact des mesures prises durant la période 2009-2012.

Identité et cohésion

- Poursuite du développement de l'utilisation des médias sociaux dans la communication et la promotion (Facebook, Twitter, Flickr, YouTube, etc.).
- Elaboration d'un bilan concernant l'impact des mesures prises durant la période 2009-2012.

Gouvernance et autonomie de gestion

- Réalisation d'une enquête concernant le taux de satisfaction des collaborateurs.
- Evaluation de la pertinence des tableaux de bord prospectifs.
- Travaux préparatoires à la mise en œuvre de l'enveloppe quadriennale et à la nomination du corps professoral par le rectorat.
- Participation au groupe cantonal concernant la révision partielle de la Loi sur l'Université.

2012 : année charnière



En août 2012, un nouveau rectorat entrera en fonction. Il devra s'atteler à la rédaction d'un nouveau plan d'intentions pour la période 2013-2016. Mais l'année 2012 sera également consacrée au bouclage du mandat d'objectifs 2009-2012.



Philippe Terrier
Vice-recteur

L'année 2011 a été riche sur le plan de l'enseignement avec notamment une augmentation sensible du nombre d'étudiants et la création de nouveaux cursus. Elle a été marquée aussi par le renforcement des réseaux et de la collaboration tant avec les autres universités qu'avec les hautes écoles spécialisées.

Vie des facultés

Les derniers examens de l'ancienne licence ont eu lieu lors de la session d'automne. Désormais toutes les facultés sont régies exclusivement par le système dit de Bologne, qui permet d'obtenir un Bachelor (Baccalauréat universitaire) après trois ans d'études et ensuite un Master (Maîtrise universitaire) après une année et demie ou deux années supplémentaires. Le Bachelor apporte des connaissances de base, tandis que le Master, souvent interdisciplinaire, permet de se spécialiser dans des domaines parfois uniques en Suisse romande, voire en Suisse.

Les relations de l'Université de Neuchâtel avec l'Université de Lucerne continuent de se développer. Après un Master commun bilingue en droit, c'est un Master commun bilingue en histoire qui a vu le jour, tandis qu'un projet de Master commun trilingue en *Méthodologie d'enquête et opinion publique (Public Opinion and Survey Methodology)*, avec les Universités de Lucerne et de Lausanne, est en train de se concrétiser. Deux autres cursus d'études ont encore été créés : à la Faculté de droit, pour le Master, une orientation bilingue *Business and Tax Law* qui remplace l'orientation « droit des affaires » et, à la Faculté des sciences économiques, une orientation « ressources humaines » dans le cadre du Bachelor.

Sans parler des locaux, l'augmentation du nombre d'étudiants ne va pas sans poser des problèmes d'encadrement. Afin d'y remédier, les instituts

concernés ont pu bénéficier de l'engagement supplémentaire d'assistants doctorants, de chargés d'enseignement ou de post-doctorants.

Dans le souci de sensibiliser les étudiants à l'honnêteté intellectuelle dans leurs études et dans leurs travaux de mémoire ou de thèse, le rectorat a élaboré à leur intention un guide pratique intitulé *Plagier, c'est voler*. S'y ajoutent pour les décanats et les enseignants, chargés de l'information et de la prévention, des *Instructions en matière de lutte contre le plagiat étudiantin* ainsi qu'une *Directive sur la procédure en cas de fraude ou de plagiat étudiantin*. La commission d'éthique du Sénat (assemblée des professeurs) est chargée de rédiger un document concernant l'éthique scientifique et la déontologie de la recherche.

Enfin plusieurs événements réjouissants méritent d'être mentionnés :

- à la Faculté des sciences, les études de première année de médecine humaine ont été reconnues officiellement par le Conseil suisse d'accréditation ; comme par le passé les étudiants peuvent poursuivre leur cursus aux Universités de Lausanne ou de Genève. Pour les études de 1^{re} année de pharmacie, l'accréditation est en cours.
- à la Faculté des lettres et sciences humaines, une convention a été établie avec les Hôpitaux universitaires de Genève pour l'enseignement de l'audiologie dans le cadre des études de logopédie.
- pour répondre à de nombreuses demandes et aux exigences de certaines études, il a été décidé de créer un Centre de langues destiné à l'enseignement pratique des langues étrangères, avant tout de l'anglais dont la connaissance est de plus en plus requise, les cours de français pour non francophones restant dispensés par l'Institut de langue et civilisation françaises.

Réseaux et collaborations

Le comité de coordination UniNE-HEP BEJUNE s'est penché sur les conditions d'admission à la formation pour l'enseignement du français au niveau secondaire 1 et 2 pour les titulaires du Master en littératures, du Master en sciences du langage et de la communication et du Master en linguistique historique et philologie françaises. Il a aussi réglé les modalités du test oral que les candidats à la formation pour l'enseignement des langues étrangères doivent passer avant d'être admis à la HEP.

Un contrat de collaboration a été conclu avec la Haute Ecole de Musique de Genève, site de Neuchâtel, concernant la participation des étudiants de la HEM aux cours de soutien en français pour les étudiants non francophones des facultés organisés par l'Institut de langue et civilisation françaises de l'UniNE.

Une convention de collaboration a été établie avec le Département de la formation, de la culture et des sports de la République et Canton du Jura. Elle concerne la participation de l'Université aux « semaines intensives », aux examens et à la commission de maturité gymnasiale du Lycée de Porrentruy, l'organisation de cycles de conférences, la formation continue des enseignants et l'accueil dans les instituts neuchâtelois des professeurs jurassiens au bénéfice d'un congé scientifique.

Au sein du Triangle Azur, réunissant les Universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel, le programme Mobi-lettres, qui prévoit l'échange d'enseignants entre les trois facultés concernées, a été reconduit et pourrait s'étendre à d'autres facultés. Un nouveau projet, intitulé « Programme additionnel de lettres », consiste à ouvrir aux étudiants des trois universités les programmes optionnels de 30 crédits qui s'ajoutent comme renforcement aux Masters de 90 crédits. Quant au Master Azur en

études muséales, unique en Suisse, il a été repris par la seule Université de Neuchâtel, une évaluation ayant montré qu'elle dispense en fait l'essentiel des cours et qu'elle jouit d'une collaboration privilégiée avec les musées.

Dans le cadre du réseau BeNeFri (Universités de Berne, Neuchâtel et Fribourg), les collaborations habituelles se sont poursuivies. Le nouveau Master commun en informatique connaît un succès réjouissant. En outre un projet ambitieux est en bonne voie, celui d'étendre le Master NeFri en archéologie aux Universités de Bourgogne et de Franche-Comté.

L'Université de Neuchâtel est présente dans plusieurs organes de la CUSO (Conférence universitaire de Suisse occidentale). La Commission de coordination et de gestion (CCG) s'est occupée comme chaque année des programmes de « troisième cycle » et des programmes doctoraux, avec un accent sur l'offre d'activités communes dans le domaine des « compétences transférables » (soft skills), c'est-à-dire ce qui peut être utile aux doctorants de toutes les facultés : comment s'exprimer en public, rédiger un article scientifique, créer un poster, présenter un projet de recherche, valoriser ses compétences, etc. Le groupe de travail CUSO-HES-SO (Haute école spécialisée de Suisse occidentale) a traité surtout des conditions d'admission et de passage entre les universités et les HES. Enfin le groupe de travail CUSO-HEP (Hautes écoles pédagogiques) a organisé une rencontre avec les responsables de l'enseignement secondaire et gymnasial des cantons romands, afin de connaître les besoins des employeurs que sont les directeurs d'écoles et de pouvoir mieux cibler les formations académiques et pédagogiques. Tant avec les HES qu'avec les HEP, il a aussi été question de collaborations dans la recherche et dans la formation continue.



Formation continue



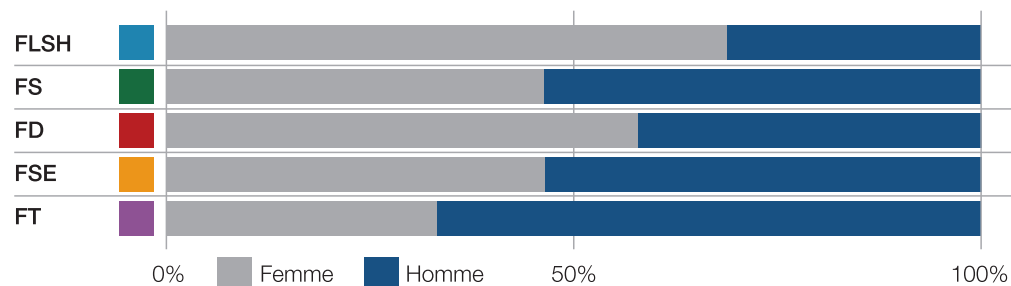
En concertation avec la commission interfacultaire de formation continue, le rectorat a adopté un nouveau cadre réglementaire de la formation continue, entré en vigueur en septembre 2011. Il confirme et précise notamment la prise en charge et la gestion administrative des programmes de formation continue par les facultés.

L'offre de formations certifiantes s'est étoffée au cours de l'année 2011 par la mise sur pied ou l'ouverture des formations suivantes :

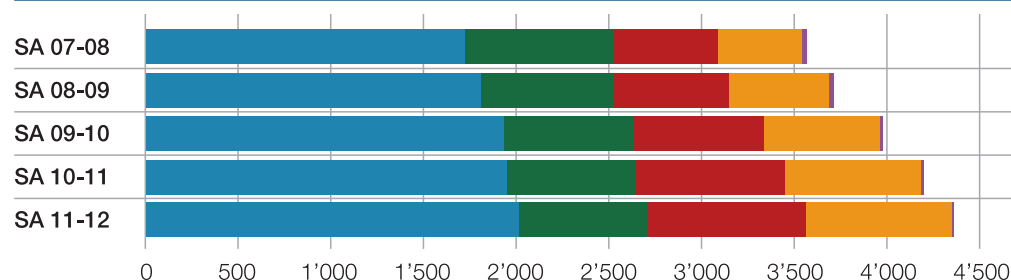
- CAS en gestion des sites pollués, délivré conjointement par les universités de Neuchâtel et de Berne, en collaboration avec l'Institut en environnement et ressources naturelles de la haute école spécialisée de Zurich (ZHAW)
- CAS en géothermie profonde
- CAS en comptabilité financière internationale conjoint avec la HEG (haute école de gestion Arc).

Ces nouvelles formations viennent s'ajouter à la dizaine de CAS, DAS et MAS proposés par les facultés (dont 5 programmes conjoints avec d'autres hautes écoles), ainsi qu'aux nombreuses journées de formation pointues proposées à un public de professionnels sur la base des derniers développements de la recherche universitaire.

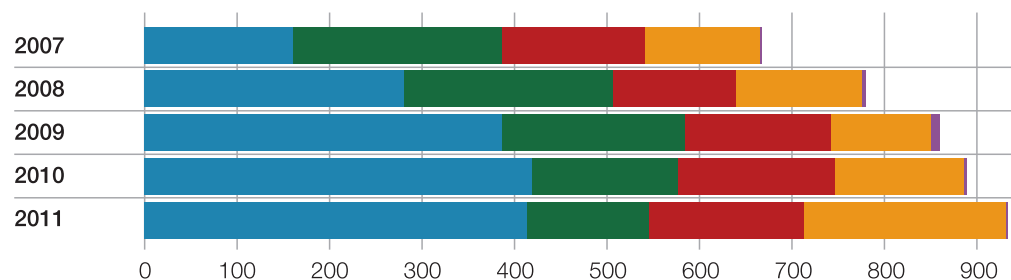
Répartition des étudiants par sexe et par faculté



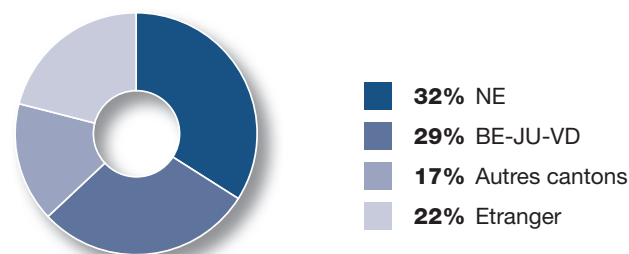
Evolution des effectifs des étudiants par faculté



Evolution du nombre de titres délivrés par faculté



Provenance des étudiants







Claire Jaquier
Vice-rectrice

En 2011, le Secteur Qualité a réalisé quatre procédures d'évaluation de cursus et a mis à disposition des professeurs et chercheurs, pour une phase de test, la base de données « Publications et Recherches ». En outre, 376 enseignements ont été évalués. Le Secteur Qualité est aussi en charge de la durabilité et de nombreuses actions ont été entreprises afin de renforcer les bonnes pratiques dans la communauté universitaire.

Les démarches de promotion et d'évaluation de la qualité, présentées dans le document intitulé *Développer et mettre en valeur la qualité : une exigence partagée*, disponible sur le site www.unine.ch/qualite, sont mises en œuvre depuis deux ans, avec succès : elles concernent l'enseignement, la recherche et les cursus de formation.

Cursus de formation

La démarche d'évaluation des cursus permet de poser un diagnostic sur les difficultés et les atouts d'une formation, et de proposer des solutions concrètes, en termes de restructuration ou de promotion. En 2011, trois cursus de master et un cursus de bachelor ont été évalués : le master en Etudes musicales ; le pilier *Sciences humaines et sociales* du master en Lettres et sciences humaines ; le master en Droit ; le bachelor en Sciences économiques. Impliquant les responsables du cursus, les enseignants, les étudiants, les diplômés, ainsi que des experts internes et externes, ces quatre évaluations ont mis au jour des points forts et révélé quelques difficultés jusque-là inaperçues. Dans tous les cas, des solutions concrètes ont pu être trouvées, le plus souvent d'ordre structurel.

Recherche

Afin d'augmenter la visibilité des activités scientifiques conduites au sein de l'UniNE, le Secteur Qualité a poursuivi au cours de l'année 2011 le développement de la base de données *Publications et Recherches*. Des tests menés avec la collaboration de quelques professeurs ont permis de vérifier et d'ajuster le fonctionnement du portail. L'accès au portail a été communiqué au mois de décembre 2011 à l'ensemble des professeurs et des collaborateurs scientifiques de l'UniNE. Tous sont invités à compléter les données relatives à leurs publications et à leurs projets de recherche. L'ouverture publique du portail est prévue pour mars 2012.

L'étude conduite au sein du Secteur Qualité sur la fécondité des recherches en sciences humaines et sociales a bénéficié de l'appui financier de la CUS jusqu'à l'été 2011, ceci dans le cadre du projet d'innovation et de coopération *Mesurer les performances de la recherche* piloté par la Conférence des Recteurs des Universités Suisses (CRUS). Un rapport présentera au printemps 2012 les résultats complets de cette étude, qui vise à cartographier la diversité des contributions scientifiques des instituts de recherches en sciences humaines et sociales.

Enseignement

L'évaluation des cours est assurée par le Secteur Qualité et suivie de près par les membres de la Commission Qualis, qui relèvent les éventuelles limites de la démarche et font des suggestions en vue de son amélioration. En 2011, 376 enseignements ont été évalués, à la demande

des enseignants, ce qui représente environ un enseignement sur trois. Ce sont ainsi, chaque semestre, des cours différents qui sont évalués. Le taux de réponse aux questionnaires d'évaluation est d'un peu plus de 70%. Un nombre important d'étudiants s'engage activement dans l'évaluation, en rédigeant des commentaires développés sur les cours qu'ils suivent. Si tous les questionnaires comprennent la question générale « Globalement, j'estime que ce cours est de qualité », les enseignants adaptent le questionnaire à la spécificité de leur enseignement, en choisissant ou formulant eux-mêmes les questions.

Le Secteur Qualité a soutenu en 2011 quatre projets d'enseignement innovants : deux en Faculté de sciences économiques, un en Faculté des sciences et un en Faculté des lettres et sciences humaines. Les projets retenus accordent une attention particulière aux activités d'études proposées aux étudiants, et à l'implication qu'elles supposent de leur part.



Durabilité

En 2011, l'UniNE a pris part activement à un appel à projet lancé par la Conférence universitaire suisse, intitulé *Sustainable Development in Teaching and Research at Swiss Universities*. Ce programme est destiné à soutenir dans les universités suisses, pendant 4 ans – de 2013 à 2016 –, toutes les initiatives visant à renforcer les thématiques du développement durable dans l'enseignement et la recherche, et à promouvoir la création de compétences spécifiques.

Dans le cadre de son partenariat avec l'Association Ecoparc, l'UniNE a poursuivi ses efforts pour promouvoir auprès de la communauté universitaire les bonnes pratiques de consommation des ressources. Elle a conduit en 2011 quatre campagnes de sensibilisation, portant sur les déchets, l'écologie au bureau, les mégots et l'impression recto-verso. Elle a adhéré par ailleurs à une plateforme de covoiturage (www.neuchatel-covoiturage.ch), qui vise au partage des trajets motorisés. Récompensée pour les mesures d'économie énergétique qu'elle a prises dans deux de ses bâtiments, l'UniNE a obtenu en novembre 2011 deux distinctions du programme Energo (SuisseEnergie).

Pour en savoir plus :
www2.unine.ch/unine/dd



Nathalie Tissot
Vice-rectrice

La recherche occupe une place importante à l'Université de Neuchâtel qui encourage le transfert des savoirs et des technologies.

En 2011, ce ne sont pas moins de 161 projets de recherche du Fonds national suisse (FNS) de la recherche scientifique (dont quarante-six nouveaux projets) et treize projets de l'Union européenne (dont quatre ouverts en 2011) qui ont été gérés, pour une enveloppe financière globale de près de 24 millions de francs.

C'est ainsi, par exemple, qu'en janvier 2011 l'Institut de biologie obtenait la conduite du projet européen *Invalol* doté de 2 millions de francs consacré à l'étude de l'impact des insectes envahissants. En août de la même année, ce même institut obtenait 1.6 million de francs du FNS pour un projet interdisciplinaire intitulé *The Plant-Insect Interface* destiné à réduire les dégâts provoqués par les insectes herbivores.

En 2011, le Laboratoire Temps-Fréquence (LTF) a, pour sa part, terminé deux projets d'envergure portant sur les horloges au rubidium pour le compte de l'Agence spatiale européenne (ESA), destinées aux satellites de télécommunications et au système de navigation GALILEO (le GPS européen). D'autres projets de recherche dans le domaine des étalons de fréquence sont encore en cours.

Soucieuse de répondre aux besoins de la société, l'Université de Neuchâtel met l'accent sur la valorisation de la recherche. Durant l'année sous revue, le bureau de transfert de savoir et de technologie (TST) de l'UniNE a traité une centaine de contrats dont près de la moitié ont été signés, représentant 4.5 millions de francs.

Activités du bureau de transfert de savoir et de technologie (TST)

Le bureau de transfert de savoir et de technologie (TST) de l'UniNE a négocié et/ou suivi nonante-cinq contrats en 2011 dont quarante-quatre ont été signés, pour un montant total de 4'492'614 francs. Trente et un de ces contrats sont des contrats de collaboration avec d'autres hautes écoles ou institutions de recherche de différents pays ou encore avec des institutions publiques de financement de la recherche et un est un contrat de sponsoring. Quinze autres contrats sont des contrats de recherche menés avec d'autres hautes écoles ou institutions de recherche, ou institutions publiques comme le Haut Commissariat aux réfugiés de l'ONU, l'IAEA ou le Département fédéral des affaires étrangères par exemple. Sur les dix demandes de projet en préparation ou soumises à l'agence pour la promotion de l'innovation de la Confédération (CTI), deux ont déjà été acceptées. Cela représente un montant de 229'160 francs sur les 1'230'756 francs correspondant au montant des projets soumis. Un troisième projet est accepté sous conditions. A cela s'ajoutent sept contrats liés à des projets européens, trois sont signés et quatre acceptés et en cours de négociation. On compte encore sept contrats de service, un contrat de licence et quatre contrats de consultation, onze conventions de confidentialité, un contrat portant sur un travail de maîtrise et quatre contrats de financement de thèse ou directement liés au financement d'une thèse.

Trois annonces d'invention ont été enregistrées, un brevet déposé (Institut de biologie) et un deuxième est en cours de dépôt. Une demande de brevet en cours (Institut de chimie) a été étendue par le dépôt d'une demande internationale (PCT). Un contrat de transfert de matériel biologique (MTA) a également été signé. Enfin, un contrat encore nécessaire à l'achèvement du transfert de l'IMT à l'EPFL, réglant la question de la participation de

l'Université aux redevances tirées de la valorisation des résultats de recherche obtenus par l'IMT avant son transfert à l'EPFL, est encore en cours de négociation (les deux autres qui se rapportaient pourtant à des dossiers plus conséquents ont pu eux être signés en 2010).

Le montant des redevances tirées par l'Université de la valorisation de la recherche en 2011 est de 1'174'938.59 francs, ce qui porte à 5'486'549.59 francs le résultat des activités de négociation et de suivi des contrats menés par le bureau de transfert de technologie. L'UniNE conservera 161'770.50 francs sur les 1'174'938.59 francs de redevances qu'elle a encaissées, le reste sera versé à l'EPFL, conformément aux accords intervenus dans le cadre du transfert de l'IMT.

Le bureau de TST a aussi suivi l'activité et participé aux assemblées générales de trois sociétés dans lesquelles l'Université détient des participations, ainsi que de trois fondations ou institutions dans le conseil desquelles l'Université est représentée. Il a également poursuivi son activité de soutien aux professeurs en relation avec les dépôts de demande de projets Fonds National, CTI, Sciex et européens (en particulier FP7) et il continue à aider et soutenir le NCCR « plant Survival » dans ses activités de transfert de technologie et de recherche de partenariats.

Par ailleurs, le bureau de TST a mené à chef le projet de règlement des fonds de tiers qui est entré en vigueur le 17 octobre 2011. Il s'est attelé à la préparation d'une politique en matière de transfert de savoir et de technologie et de valorisation des résultats de la recherche. Enfin, il a été actif dans le cadre de la réorganisation du Jardin botanique en vue de son intégration dans un projet de parc naturel périurbain en collaboration avec la Ville de Neuchâtel, et dans le développement des collaborations institutionnelles possibles entre l'Université de Neuchâtel et la Ville de La Chaux-de-Fonds.



Les collaborateurs du bureau de TST n'apportent pas leur soutien uniquement à des projets issus des activités de recherche et d'enseignement de la Faculté des sciences.

Ainsi, en 2011, un accord cadre de coopération scientifique a été signé entre l'Université de Neuchâtel et la section française de la direction des antiquités du Soudan via l'Ambassade de France à Khartoum, afin de renforcer la coopération scientifique entre les deux institutions. Le contrat-cadre règle notamment la question de la forme que pourra prendre cette collaboration (participation à des projets de recherche, échange d'informations et de documentations scientifiques, séjours d'études au Musée de Khartoum, publications scientifiques communes, etc.), et pose les grands principes qui devront être suivis en matière de publications sur des résultats communs (respect du droit à la paternité de l'œuvre, mention de tous les auteurs, ainsi que de leur affiliation à l'institution dont ils dépendent, etc.).

L'Université, par son Institut d'histoire de l'art et de muséologie, a aussi prêté son concours à l'étude de l'œuvre du peintre Louis de Meuron. Une assistante doctorante a ainsi pu travailler sur les fonds d'archives mis à disposition par la famille de Meuron afin de préparer une documentation qui puisse servir à la préparation d'une exposition et à la réalisation d'un catalogue raisonné de l'œuvre. Le travail a en particulier comporté le catalogage des fonds sis dans l'atelier du peintre, la recherche des œuvres conservées dans des collections publiques et privées, la réunion d'une documentation complète sur l'artiste, et la rédaction d'un manuscrit scientifique susceptible de fournir la matière à un catalogue d'exposition.



DOCTEURS HONORIS CAUSA

Lors du Dies academicus 2011, quatre personnalités se sont vu conférer le titre de docteur honoris causa de l'Université de Neuchâtel.

RAYMOND TROUSSON Faculté des lettres et sciences humaines

Professeur émérite à l'Université libre de Bruxelles, actuel directeur de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, M. Raymond Trousson est un spécialiste mondialement reconnu de l'histoire littéraire du XVIII^e siècle. Sa bibliographie se partage entre quelque 100 volumes publiés et 300 articles en revues. Outre la littérature belge, le Professeur Trousson a ses spécialités : l'histoire de l'utopie, de la libre pensée ou de la réception des grands auteurs. Mais c'est d'abord par ses études sur les trois grands hommes du XVIII^e siècle - Voltaire, Rousseau et Diderot - qu'il s'est fait le mieux connaître en proposant, entre autres, les meilleures biographies actuelles de ces auteurs. La contribution de Raymond Trousson à l'étude historique de la pensée de Jean-Jacques Rousseau, à la fois historique et thématique, en fait un spécialiste incontournable du Citoyen de Genève. Son originalité repose sur l'intérêt qu'elle porte à la réception de l'œuvre de Rousseau, de ses contemporains jusqu'aux temps modernes. Depuis vingt ans, entre conférences, ouvertures de colloques et collaborations aux *Bulletins de l'Association Jean-Jacques Rousseau*, M. Raymond Trousson travaille étroitement avec la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel.

GHISLAIN DE MARSILY Faculté des sciences

Professeur émérite de l'Université Pierre et Marie Curie et de l'Ecole des Mines de Paris, membre de l'Académie des Sciences, M. Ghislain de Marsily a apporté une contribution exceptionnelle à la science hydrogéologique et à ses enjeux sociaux. Pionnier de l'utilisation des méthodes géostatistiques dans le cadre de la modélisation hydrogéologique, il étend, dans les années 1990, son champ d'étude à l'ensemble du cycle de l'eau. Il coordonne notamment un vaste programme de recherches interdisciplinaire sur le bassin de la Seine, impliquant une quinzaine de laboratoires. Il s'attaque par la suite au domaine des eaux continentales. Son concept de parc naturel hydrogéologique vise à protéger la qualité des eaux souterraines pour produire de l'eau potable de qualité sans avoir à la traiter. Le chercheur s'intéresse à l'utilisation des ressources en eau pour alimenter une population mondiale en forte croissance. Depuis de nombreuses années, Ghislain de Marsily entretient des relations étroites de travail avec le Centre d'hydrogéologie et de géothermie de l'Université de Neuchâtel (CHYN).

GIORGIO MALINVERNI Faculté de droit

Professeur honoraire de la Faculté de droit de l'Université de Genève, juge auprès de la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg, M. Giorgio Malinverni est une figure marquante du droit constitutionnel et du droit international. En 40 ans d'enseignement et de recherche universitaire, il a formé et transmis son savoir à des générations d'étudiants. Durant sa carrière, M. Malinverni a œuvré inlassablement pour le respect des droits de l'homme et de la démocratie, en se consacrant en particulier à la protection des minorités nationales, des libertés et des droits économiques sociaux et culturels. Nombreuses et importantes

sont les fonctions qu'il a occupées. Quelques exemples : juriste auprès du Comité international de la Croix-Rouge, membre et vice-président de la Commission de Venise, conseiller international auprès de la Cour constitutionnelle de Croatie. Les liens tissés entre le Professeur Malinverni et l'Université de Neuchâtel ont perduré après son accession à la Cour européenne des droits de l'homme. En sa qualité de juge au titre de la Suisse, il y a régulièrement accueilli les étudiants de la Faculté de droit, dans le cadre du « séminaire de Strasbourg ».

WAYNE ARTHUR FULLER Faculté des sciences économiques

« Distinguished professor » émérite de l'Université d'Etat de l'Iowa, M. Wayne A. Fuller est un statisticien connu et reconnu pour son expertise dans des champs de recherche aussi variés que les séries temporelles, les erreurs de mesure, la théorie de l'échantillonnage et de l'économétrie. Son importante production scientifique – près de 200 articles parus dans des revues de très haut niveau – est là pour en témoigner. Wayne Fuller est le co-inventeur du test d'hypothèse de *Dickey and Fuller*, un incontournable universellement connu pour l'analyse des séries chronologiques. Il est aussi l'auteur d'un ouvrage devenu référence dans le domaine des erreurs de mesure. Précurseur dans l'utilisation d'information auxiliaire dans l'estimation par enquête, Wayne Fuller a eu une influence considérable sur la pratique en statistique publique. Durant ces dernières années, les intérêts de M. Fuller se sont de plus en plus portés sur la théorie de l'échantillonnage. Les échanges avec l'Institut de statistique de l'Université de Neuchâtel se sont développés ces dernières années, au fil des rencontres, conférences à Neuchâtel ou jurys de thèse, sur des sujets de plus en plus connexes comme l'échantillonnage équilibré et le calage, ou encore l'estimation dans des petits domaines.



Tout au long de l'année, de nombreuses distinctions ont honoré nos professeurs et nos étudiants, reconnaissant ainsi la qualité de leurs travaux académiques.

FÉVRIER

Programme Fondation famille Sandoz pour la relève universitaire

Docteure en littérature française de l'UniNE, Nathalie Vuillemin est la lauréate du programme Fondation famille Sandoz pour la relève universitaire. Elle enseigne depuis septembre à la Faculté des lettres et sciences humaines où elle est rattachée à la Maison des littératures. C'est la première fois qu'un concours ouvert par la Fondation est remporté par l'Université de Neuchâtel.

MAI

Le prix du livre de spiritualité Panorama-La Procure

Le Prix du livre de spiritualité Panorama-La Procure 2011 a été remis le 26 mai à Lytta Basset, professeure à la Faculté de théologie, pour son ouvrage *Aimer sans dévorer* (Albin Michel).

SEPTEMBRE

Prix Gaïa

Actuellement chercheur à l'Université d'Osaka au Japon, Pierre-Yves Donzé a travaillé au Musée international d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds, ainsi qu'à l'Université de Neuchâtel, où il a obtenu son doctorat en 2005. Le prix dans la catégorie histoire-recherches lui a été remis pour ses travaux de recherches et ses publications contribuant à la mise en valeur et à la connaissance de l'histoire de l'horlogerie et de son industrie.

NOVEMBRE

Prix Nexans 2011

Le Prix Nexans 2011 d'un montant de 20'000 francs a été décerné à M. Nicolas Roulin pour ses travaux de recherche et en particulier sa thèse de doctorat traitant des relations entre candidats et organisations dans les processus de sélection du personnel. Une cérémonie, organisée par l'Institut de psychologie du travail et des organisations de l'Université de Neuchâtel - auquel est affilié le lauréat - s'est déroulée en présence de la rectrice de l'Université de Neuchâtel, Mme Martine Rahier, du directeur de Nexans Suisse SA, M. Raymond Voillat, et du président du Conseil de Fondation du Fonds culturel Nexans Suisse SA, M. François Hainard.

Prix Kunz

Le Prix Kunz récompense chaque année le meilleur mémoire en histoire soutenu à l'Université de Neuchâtel. Ce prix académique décerné par la Société d'histoire est attribué cette année à deux lauréats ayant réalisé des travaux remarquables apportant des regards inédits sur l'histoire du canton de Neuchâtel aux XIX^e et XX^e siècles : M. Cyril Jornod, qui a décortiqué le cycle de vie (naissance – vie – mort) de trois importantes grèves qui ont touché les maçons et manœuvres à Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds entre 1904 et 1907 et M. David Burkhard, qui a étudié la question de la répression des anarchistes dans le canton de Neuchâtel au temps de la propagande par le fait (1878-1895).

Prix académiques 2011

Lors des cérémonies de remise des diplômes, 27 étudiants et deux enseignantes ont reçu un prix académique récompensant la qualité de leurs travaux. La liste est disponible sur le site www2.unine.ch/Evenements/titres2011

DÉCEMBRE

Prix de l'Assemblée interjurassienne

Le Prix 2011 de l'Assemblée interjurassienne (AIJ) a été octroyé au *Dictionnaire historique du Jura* (DIJU), un projet dirigé depuis 2006 par Philippe Hebeisen, doctorant à l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel. L'AIJ récompense ainsi la réalisation d'un instrument de recherche très complet, disponible sur internet, dynamique et qui fait référence en la matière.

Prix d'encouragement à la recherche historique des CFF

Doctorant à l'Institut d'histoire, Johann Boillat a reçu le Prix d'encouragement à la recherche historique des CFF pour son livre *Une ligne à travers les montagnes*, publié aux Editions Alphil.





CONTRÔLE INTERNE (SCI)

L'année 2011 a également été marquée par un important travail d'optimisation du système de contrôle interne (SCI).

Depuis l'entrée en vigueur en 2003 de la Loi sur l'Université (LU), l'UniNE bénéficie d'une plus grande autonomie, ce qui a notamment pour conséquence de la rendre responsable des outils de gestion mis en place et des mesures prises afin de réduire les risques importants à un niveau acceptable.

Faire la preuve que tout a été mis en œuvre afin de garantir, avec une assurance raisonnable, que l'Université va atteindre les objectifs qu'elle a négociés avec l'autorité politique dans le cadre du mandat d'objectifs quadriennal, en minimisant les coûts et en limitant les erreurs et les risques, telle est la mission fondamentale du SCI.

Le SCI constitue donc un instrument essentiel à la gouvernance de l'Université, le rectorat devant s'assurer que les ressources dont il dispose sont utilisées avec efficacité et donner ainsi la preuve qu'il mérite la confiance placée en lui dans le cadre de l'accroissement de son autonomie.

L'UniNE est maintenant dotée d'un SCI ancré dans les habitudes de travail de ses collaboratrices et collaborateurs, visant à couvrir non seulement les risques ayant un impact direct dans les comptes mais également les risques liés à la conformité aux lois et aux règlements.

Un portail collaboratif a été mis à la disposition des collaboratrices et collaborateurs des services administratifs afin de garantir un accès partagé et à jour de l'information indispensable au bon fonctionnement du SCI.

La surveillance du système de contrôle interne fait l'objet d'un processus qui est sous la responsabilité du rectorat. A cette fin, une task-force opérationnelle a été constituée. Elle procède trimestriellement à des revues du SCI. Le rectorat prend connaissance semestriellement des rapports de la task-force et émet des recommandations. Le Conseil de l'Université est tenu régulièrement informé et délibère notamment sur le suivi du plan d'intentions, du mandat d'objectifs, des recommandations du contrôle cantonal des finances (en charge de la révision des comptes) et de la pertinence du système de contrôle interne.

Pour en savoir plus



Processus d'amélioration continue et outil de pilotage, le SCI est un ensemble de mesures permettant :

- d'évaluer la réalisation des objectifs définis dans le plan d'intentions quadriennal, d'identifier et de maîtriser les risques et opportunités stratégiques
- de s'assurer que l'environnement organisationnel favorise un travail efficace, à un coût minimal et limitant les erreurs et les irrégularités
- d'assurer la fiabilité et la transparence des informations financières et de gestion
- de garantir des processus clés efficaces et sûrs, de les documenter et de gérer les activités de contrôle adéquates
- d'assurer la conformité aux lois et aux règlements
- de procéder à des revues régulières dans le cadre d'un processus d'amélioration continue.



Personnel

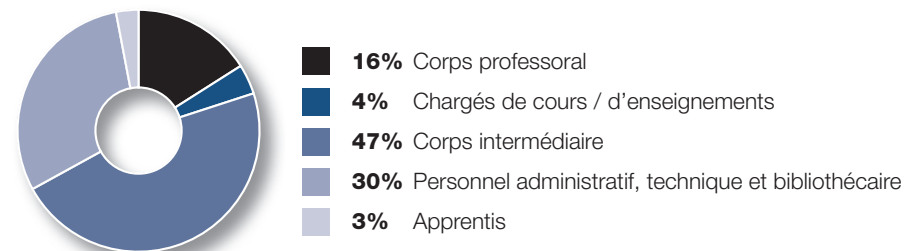
EFFECTIF DU PERSONNEL EN EPT¹ SELON L'ORIGINE DES FONDS

Catégorie		2011		Variation 11/10	
Etat	Admin., techn., biblio.	184.9	25.5%	-2.0	-1.1%
	Corps intermédiaire	186.2	25.6%	16.6	9.8%
	Chargés de cours / d'enseign.	28.1	3.9%	2.7	10.6%
	Corps professoral	113.0	15.6%	0.7	0.6%
	Apprentis	21.0	2.9%	-7.0	-25%
Total Etat		533.2	73.5%	11.0	2.1%
Fonds de Tiers	Admin., techn., biblio.	34.5	4.7%	0.6	1.8%
	Corps intermédiaire	152.5	21.0%	-45.2 ²	-22.9%
	Chargés de cours / d'enseign.	0.2	0.0%	-0.8	-80.0%
	Corps professoral	5.5	0.8%	-2.0	-26.7%
	Apprentis	0.0	0.0%	0.0	0.0%
Total Fonds de Tiers		192.7	26.5%	-47.4	-19.7%
Total	Admin., techn., biblio.	219.4	30.2%	-1.4	0.6%
	Corps intermédiaire	338.7	46.6%	-28.6	-7.8%
	Chargés de cours / d'enseign.	28.3	3.9%	1.9	7.2%
	Corps professoral	118.5	16.4%	-1.3	-1.1%
	Apprentis	21.0	2.9%	-7.0	-25%
Total général		725.9	100.0%	-36.4	-4.8%

¹ Equivalents plein temps

² La baisse des effectifs correspond au passage du taux prévoyance.ne d'occupation des doctorants FNS de 100 à 50%, dès le 1^{er} janvier 2011

Répartition de l'effectif du personnel



COMPTES CONSOLIDÉS : 132.5 MILLIONS DE FRANCS

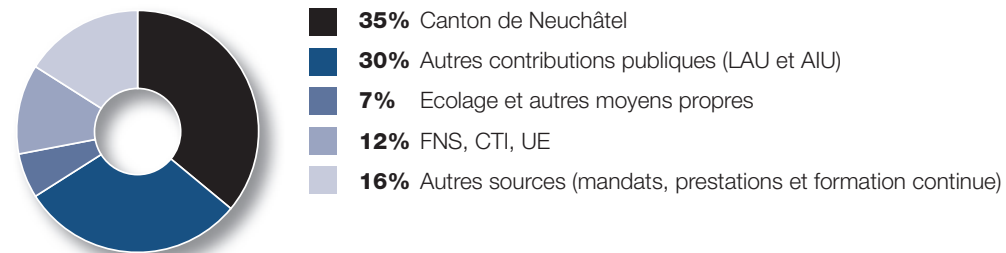
	Budget	Dépenses	Recettes
Budget Etat			
Charges de personnel	72'563'000	69'705'404	
Biens, services et marchandises	14'241'000	13'556'693	
Amortissements	4'128'000	3'422'813	
Subventions accordées	1'300'000	1'486'758	
Attribution financements spéciaux	1'500'000	6'698'156	
Revenus des biens	- 200'000		18'133
Contributions (écolages / autres)	- 3'100'000		4'314'651
Autres cantons (AIU)	- 17'000'000		18'225'909
Confédération (LAU)	- 22'000'000		21'158'742
Prélèvement financements spéciaux	- 3'932'000		4'199'755
Part canton de Neuchâtel¹	- 47'500'000		46'952'634
Totaux		94'869'824	94'869'824

Subsides et mandats de tiers

FNS – CTI – UE		16'148'284
Autres sources		21'455'719
Sources de financement		132'473'827

¹ Pour la 1^{re} fois au bouclage des comptes 2011, l'ensemble des soldes créanciers (cf. *Attribution financements spéciaux*) a été utilisé pour alimenter le *fonds de compensation* destiné en particulier à l'introduction de l'enveloppe quadriennale 2013-2016.

Source de financement



SUBSIDES FNS¹, CTI² ET UE³ PAR FACULTE

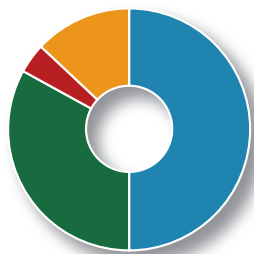
FACULTÉS	FNS + CTI + UE	
	Dépenses	Recettes
Lettres et sciences humaines	4'545'757	5'126'245
Sciences	10'162'820	9'367'622
Droit	412'831	247'286
Sciences économiques	587'299	691'288
Théologie	0.00	13'691
Services administratifs	57'035	702'152
Total	15'765'742	16'148'284

¹ Fonds national suisse

² Agence pour la promotion de l'innovation

³ Union européenne

Nombre de projets FNS ouverts en 2011





Les étudiants de l'UniNE sont sportifs

Pratiquer deux heures de sport chaque semaine n'est pas si évident ! Pourtant, deux étudiants de notre université sur trois se plient volontiers à cette discipline. Une étude commandée par la Conférence des Directeurs du Sport Universitaire Suisse montre comment les étudiants utilisent les activités sportives offertes par les universités. Neuchâtel n'est pas en reste. Nos étudiants sont notamment très forts en sports aquatiques et ils peuvent également se prévaloir du plus haut taux de participation aux championnats universitaires qu'ils soient suisses, européens ou mondiaux.

La période des études universitaires constitue un moment de vie privilégié pour s'adonner à l'exercice physique. Grâce aux sports universitaires (SUN), les étudiants de notre université peuvent profiter d'une large palette d'activités. En usent-ils vraiment et à bon escient ? Une enquête réalisée en 2010 dans toutes les hautes écoles de Suisse par la société *Lamprecht und Stamm Sozialforschung* permet de se faire une idée de la question. L'étude se base sur les questionnaires remplis par 16'856 personnes, dont 959 en provenance de Neuchâtel.

En moyenne, deux étudiants neuchâtelois sur trois pratiquent au moins deux heures d'activité physique hebdomadaires, dont la moitié le font dans le cadre du SUN. Ce rythme place nos étudiants très largement au-dessus de la moyenne de la population qui ne comprend que 33% de « sportifs » dans la tranche d'âge des 20 à 34 ans.

Parmi les principales motivations à faire du sport, on note, par ordre de priorité : la santé, le bien-être, le plaisir et la détente. Au contraire, les principaux obstacles semblent être le manque de temps et une charge de travail trop élevée. Une constatation que l'on retrouve d'ailleurs un peu partout en Suisse.

L'attrait du lac

Comme dans bon nombre d'autres universités suisses, ce sont les sports d'équipe et le groupe fitness qui attirent le plus les étudiants (à raison de 37% et 33%, respectivement). Neuchâtel se distingue cependant par ses sports aquatiques qui séduisent 23% des étudiants questionnés. « Cela s'explique clairement par l'importante offre en rapport avec le lac et par la piscine du Mail dont nous disposons tous les jours », explique le directeur du SUN, Bertrand Robert. Ce rapport direct entre résultats et proximité des infrastructures donne à penser qu'il suffirait de peu pour améliorer encore nos scores. En effet, pour profiter du sport universitaire, nos étudiants sont bien souvent amenés à parcourir la ville de long en large. En ramenant au centre ville une partie des infrastructures actuellement disséminées, on noterait sans aucun doute une hausse à la fois des performances et du nombre d'utilisateurs.

Cerise sur le gâteau, l'Université de Neuchâtel peut se targuer de détenir le plus haut taux de participation aux championnats suisses, européens et mondiaux de toutes les universités suisses, devant St-Gall et Lausanne !

Charte

de l'Université de Neuchâtel

PRÉAMBULE

L'Université de Neuchâtel a pour ambition

- d'assurer son rayonnement par la qualité de son enseignement et de sa recherche
- de promouvoir ses domaines d'excellence et de garantir leur compétitivité
- de favoriser les partenariats nationaux et internationaux avec des institutions de formation tertiaire
- de contribuer au développement socio-économique et culturel de l'Arc jurassien.

En tant que signataire, l'Université de Neuchâtel s'associe à l'esprit de la *Magna Charta Universitatum* (Bologne, 1988) ; elle s'engage à en respecter les principes fondamentaux et à les mettre en œuvre.

L'Université de Neuchâtel se profile comme une haute école consciente de ses responsabilités à l'égard de l'environnement, des ressources énergétiques et naturelles, qu'elle utilise dans un souci de durabilité.

VALEURS ESSENTIELLES

L'Université de Neuchâtel vise à défendre l'esprit critique et les valeurs citoyennes ; elle s'engage à servir les besoins de l'être humain et de la société.

L'Université de Neuchâtel fonde sa mission sur des valeurs que l'ensemble de sa communauté s'engage à respecter : l'exigence et la qualité qui supposent la créativité, la liberté qui implique la responsabilité.

Exigence L'Université de Neuchâtel

- encourage la rigueur intellectuelle ainsi que la poursuite d'objectifs d'excellence
- fait preuve d'objectivité, d'impartialité et de transparence dans l'accomplissement de sa mission
- promeut et défend l'honnêteté intellectuelle, notamment par la lutte contre le plagiat
- évalue la qualité de son enseignement et de sa recherche
- est attentive aux besoins et attentes de chacun des membres de sa communauté
- promeut une culture participative et favorise l'esprit d'émulation.

Créativité L'Université de Neuchâtel

- contribue à créer des connaissances nouvelles, notamment en développant des collaborations avec les partenaires scientifiques, économiques et culturels
- renforce le dialogue entre les disciplines, aussi bien dans l'enseignement que dans la recherche
- encourage la mobilité et les échanges culturels
- participe aux avancées de la science, est attentive aux changements sociaux et contribue à bâtir un avenir commun.

Liberté L'Université de Neuchâtel

- garantit l'exercice des libertés académiques
- revendique l'autonomie de la recherche et de l'enseignement
- défend la liberté d'enseigner, d'effectuer des recherches et d'en diffuser les résultats
- pratique un dialogue ouvert au sein de sa communauté
- garantit à ses membres les droits fondamentaux de la personne humaine
- défend une position de neutralité religieuse et confessionnelle.

Responsabilité L'Université de Neuchâtel

- défend l'éthique scientifique et la responsabilité sociale en tout temps et en toute circonstance
- est au service de la société, demeure à son écoute et remplit le devoir d'information qu'elle a à son égard
- transmet des valeurs fondamentales telles que l'esprit critique et responsable, l'humanisme et la solidarité
- favorise l'esprit de civisme et condamne toute forme de discrimination
- promeut l'esprit de collégialité basé sur le respect mutuel
- œuvre dans un esprit de justice et d'équité
- offre ses compétences scientifiques pour répondre de manière raisonnée aux besoins de l'humanité et contribuer à son développement.



unine
UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL

Université de Neuchâtel
Rectorat
Faubourg du Lac 5a
CH-2000 Neuchâtel
Tél. : +41 (0)32 718 10 20
messengerie.rectorat@unine.ch

www.unine.ch